

Ce que les démographes devraient attendre des non démographes

Opinion d'un non démographe

par J.P. ALLIER

Introduction.

Les disciplines ne sont que des découpages, commodes mais conventionnels, effectués dans le réseau inextricablement enchevêtré des phénomènes. C'est pourquoi les problèmes de frontière entre disciplines sont des faux-problèmes. Chaque discipline se définit par son centre, à savoir le point de vue d'où l'on convient d'examiner l'enchevêtrement des phénomènes, et non pas par son contour, lequel n'existe pas. En somme, toute discipline est une science-carrefour.

La démographie est à cet égard semblable aux autres disciplines. Son objet central paraît être au bétotien que je suis l'appréciation quantitative de la population, dans l'espace et à travers le temps. Mais les hommes ne sont pas rassemblés par hasard. Ils suivent des coutumes et observent des lois ; ils obéissent aux impulsions de leurs personnalités et sont tirillés par des besoins ; pour satisfaire certains de ces besoins, ils sont amenés à produire, puis à échanger, sous des modalités diverses, une partie de leur production. Finalement, l'importance numérique des communautés humaines, l'ampleur des migrations qui les affectent, de même que le rythme des naissances et des décès, tous ces phénomènes démographiques sont étroitement liés à d'autres phénomènes qui relèvent de disciplines diverses, telles que la sociologie, l'économie, la géographie, la psychologie, la biologie ou la médecine.

Il s'ensuit que le démographe est tributaire des spécialistes de ces autres disciplines, de même que ceux-ci en retour, sont tributaires de lui. Ces liens de dépendance se situent au niveau des concepts, des finalités et des schémas explicatifs.

*
* *

1. Les concepts.

Le domaine reconnu à chaque discipline scientifique, son champ d'investigation résulte du choix (conventionnel) des phénomènes, ou plutôt des systèmes de phénomènes, qu'on se propose d'y rattacher. A un moment donné, la structure d'un tel système au moyen de grandeurs d'état, tandis que son "volution est caractérisée par des paramètres de mouvement.

1.1. S'agissant de la démographie, les grandeurs qui permettent de décrire l'état des systèmes considérés, en l'occurrence les populations humaines, consistent en répartitions de celles-ci en fonction de certains critères. A l'exception peut-être de l'âge, tous ces critères de classement sont empruntés à d'autres disciplines : le critère sexuel qui, à vrai dire, ne soulève guère de problèmes, du moins à l'échelle statistique, l'est à la biologie ; les critères de morbidité et de mortalité le sont à la médecine ; le critère spatial l'est à la géographie ; le critère ethnique, à l'anthropologie ; le

critère matrimonial, à la sociologie ; celui de l'activité socio-professionnelle (qui pré-suppose éclaircis le concept d'emploi, et même ceux de productivité et de rendement économiques), l'est à l'économie ainsi d'ailleurs qu'à la sociologie ; quant aux niveaux d'instruction ou de formation, ils sont définis par les spécialistes des problèmes d'enseignement.

Pour chacun de ces critères, le démographe est en droit d'attendre des experts des disciplines correspondantes des définitions claires et précises.

C'est ainsi que l'économiste et le sociologue, doivent être en mesure de fournir une description dépourvue d'ambiguïté de chacun des postes de la nomenclature des catégories socio-professionnelles ; c'est ainsi encore que le sociologue doit pouvoir indiquer quelles sont les diverses situations matrimoniales à envisager. Dans un cas comme dans l'autre, le démographe livré à ses seules lumières risquerait de transporter avec lui des catégories valables dans son pays d'origine mais entièrement inadaptées en d'autres lieux. Le cas du sexe mis à part, on pourrait faire des observations semblables pour tous les critères de classement. En particulier, la définition des rubriques géographiques pré-suppose la consultation, non seulement des géographes mais encore des planificateurs et parfois aussi des ethnologues, et cela, qu'il s'agisse de délimiter des régions ou de préciser les différents niveaux d'urbanisation. Encore faut-il - et c'est ce que les démographes sont fondés à espérer - que ces spécialistes aient au préalable précisé leurs idées sur tous ces points.

Toujours en ce qui concerne l'appréciation des structures à un moment donné, l'économie, et peut-être aussi la sociologie, peuvent suggérer l'emploi d'instruments de classement des informations numériques, tels que les graphes ou les tableaux matriciels. C'est ainsi que les tableaux des migrations intersectoriels (ou interrégionaux) pourraient sans doute être utilisés d'une manière analogue aux tableaux d'échanges interindustriels dont la méthodologie est maintenant familière aux économistes.

1.2. Au sujet des paramètres de mouvement, l'apport des autres disciplines ne peut guère se faire que sous la forme d'analogies méthodologiques. Ainsi, l'économie fait un large usage de coefficients dynamiques (taux marginaux, élasticités) qui pourraient éventuellement trouver de nouvelles applications en démographie.

2. Les finalités.

Toute enquête répond à une finalité, explicite ou implicite, consciente ou inconsciente, car l'enquêteur ne peut pas tout mesurer, non plus que poser trop de questions. Il est donc conduit à faire un choix parmi les caractères qu'il se propose d'étudier, et, de ce fait, à orienter l'enquête vers certains types d'utilisations.

Dans les pays sous-développés, il arrive que des objectifs d'ordre purement démographique soient fixés par les pouvoirs publics. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il s'agit de limiter la croissance de la population, ou au contraire, plus rarement, de favoriser cette croissance par des mesures d'encouragement à la natalité ; c'est encore le cas quand une nouvelle répartition géographique des populations est souhaitée. Mais un certain nombre d'objectifs prioritaires au niveau national se situent dans le domaine économique. L'augmentation du niveau de vie en est l'exemple le plus simple et aussi le plus courant. Ce sont alors des économistes généralistes ou des économistes

planificateurs qui précisent le contenu ainsi que la forme des politiques de développement **projetées**. Lorsque toutes les ressources du pays sont mobilisées en vue de la réalisation des objectifs d'une telle politique de développement, il est inévitable que la finalité des études démographiques s'inscrive dans ces préoccupations fondamentales. L'économiste devient alors, ou en tout cas devrait être, le principal interprète des intentions gouvernementales. Le démographe attendra de lui qu'il précise l'ordre de priorité économique des caractères démographiques à analyser, ainsi que la présentation la plus opérationnelle des résultats obtenus. Suivant en effet que le plan comportera ou non des programmes d'enseignement ou de formation, suivant aussi la façon dont se poseront les problèmes de l'emploi ou ceux relatifs au niveau de vie des populations, certains aspects des enquêtes démographiques seront plus ou moins développés.

Mais en l'absence de toute politique de développement, la portée d'une enquête démographique, son rendement sur le seul plan scientifique, dépendent de la façon dont ses résultats s'articulent avec les travaux effectués dans les disciplines voisines. Mais ceci se rapporte à la phase d'explication des phénomènes observés.

3. Les schémas explicatifs.

Si la démographie n'est, comme c'est le cas pour toutes les sciences de l'homme, qu'une façon parmi d'autres d'aborder les phénomènes humains, les résultats qu'elle dégage ne prennent toute leur signification que rapprochés des résultats fournis par les disciplines voisines. En d'autres termes, la démographie apporte à ces autres disciplines des éléments d'explication, de même que celles-ci lui procurent des facteurs ou des mécanismes d'interprétation.

Ainsi, l'influence sur la mortalité de phénomènes économiques, tels que les famines, est bien souvent évidente. L'impact de l'économie sur la natalité, par l'intermédiaire notamment des modifications du régime alimentaire, doit également être envisagé. La situation économique a aussi une influence certaine sur les mouvements de population, qu'il s'agisse de migrations inter-régionales ou internationales ou de l'exode rural. Toutes ces liaisons sont bien connues, encore que souvent mal précisées. D'autres relations de ce genre pourront être recherchées ; par exemple l'influence sur l'urbanisation des accroissements comparés de la productivité du travail dans les différents secteurs de l'économie pourrait être analysée par les économistes et fournir des éléments utiles aux prévisions de migrations, dans les cas où le progrès technique est lui-même prévisible (notamment cas de transferts de technique en pays sous-développés).

Toujours à propos des incidences d'ordre économique, l'influence sur la démographie de phénomènes tels que l'épargne, l'investissement, le coût de la vie, la structure de la consommation, le régime de la propriété ou les techniques de production des richesses matérielles, mériterait d'être examinée.

Des considérations analogues pourraient être développées en ce qui concerne la sociologie et les autres sciences de l'homme. Les spécialistes de ces disciplines seraient plus compétents pour le faire que l'économiste que je suis.

Peut-être objectera-t-on que la recherche des explications se situe très en aval des travaux de collecte de l'information démographique, et qu'elle constitue la phase ultime de l'exploitation des résultats de ces travaux. Mais si tel est bien

l'ordre d'enchaînement des opérations effectives, il n'en est pas moins vrai qu'il faut avoir une idée préalable, si vague soit-elle, de ce que pourrait être l'explication d'un phénomène dès la phase de l'observation de ce phénomène, faute de quoi on court le risque de ne pas faire les constatations qui permettraient ensuite de confirmer ou d'infirmer cette explication.

Le démographe serait donc fondé à attendre des spécialistes des disciplines voisines qu'ils lui suggèrent des hypothèses de schémas explicatifs pour les phénomènes démographiques qui feront l'objet d'une enquête dès le moment de la conception de celle-ci, afin que ne soient pas omises les questions de nature à permettre la vérification de ces hypothèses.

*
* *

Tels paraissent être à un non-démographe les trois plans :

- celui de l'affinement des concepts,
- celui de la détermination des ordres de priorité,
- et celui de la suggestion des schémas explicatifs,

sur lesquels pourraient se situer les demandes que les démographes devraient adresser aux spécialistes des disciplines connexes.

Il appartient maintenant aux démographes eux-mêmes de décider s'il leur semblerait souhaitable d'organiser la discussion successivement autour de chacun de ces trois grands thèmes.

*
* *